

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine. On s'abonne au Bureau du Journal, rue d'Amboise, Barrière de Fer ; chez M. BARON, libraire, rue Clermont ; chez M. BABEUF, libraire, rue St-Dominique ; et chez MM. PERRET et BLANCHI, imprimeurs du Journal, rue St-Dominique.



Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est ; pour Lyon, de 7 francs pour trois mois, de 15 francs pour six mois, et de 25 francs pour l'année. On ajoutera deux francs par trimestre pour le dehors. Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau, francs de port.

LA GLANEUSE.



JOURNAL POPULAIRE.

Politique, Industrie, Littérature, Théâtres et Annonces.

La prison est le Séminaire des Patriotes.

A NOS LECTEURS.

Il y a de cela trois mois, pendant que la hache du justemilieu était hissée sur nos têtes, un procureur du roi entreprit une nouvelle croisade contre la *Glaneuse*. C'était trop peu pour lui que l'accusation absurde capitale qu'il avait échafaudée contre nous, il fallait encore qu'il étouffât notre parole de vérité et d'indignation ; il fallait encore qu'il satisfît de *très hautes, très excellentes et très puissantes* exigences ; il fallait en un mot qu'il gagnât sa toge de conseiller !

Dites-moi, que pouvait la *Glaneuse*, du fond de son cachot, contre un homme parlant au nom du roi, requérant au nom du roi ?.... Rien, ou du moins très peu de chose. Aussi la pauvre fille se laissa-t-elle étrangler sans pousser le moindre cri ; et le parquet d'applaudir à son agonie, et le justemilieu de se réjouir.

Cependant la *Glaneuse*, frappée de mort à Lyon, *trouvait des juges à Riom* ; cependant la *Glaneuse* sortait victorieuse de la lutte sanglante où l'avait poussée la colère des uns et la stupide cruauté des autres ; et pourtant il lui fallut se taire pendant près de trois mois..... Se taire ! Lorsque le canon tonnait au cloître Saint-Mery ; lorsque deux mille citoyens étaient arrêtés préventivement, lorsque des députés étaient poursuivis, lorsque la police brisait les presses, lorsque l'état de siège brandissait son sabre, lorsque les conseils de guerre jugeaient à mort !....

Se taire... et des hommes applaudissaient... votaient des cris de joie..... votaient des adresses.....

Oui, se taire, il le fallut ! car nous n'avions pas 8,000 fr. à jeter au fisc à titre de cautionnement ; partant, le droit qu'a tout français de publier ses opinions ne nous regardait pas, attendu que pour être Français il faut posséder huit mille francs : ainsi l'ont décidé Messieurs les sauveurs de la France !

Mais, maintenant, rien ne nous retient plus ; car grâce à quelques patriotes, le fisc est apaisé et nous pouvons rentrer dans la lice. Elle s'est agrandie, cette lice, pendant notre absence ! — Certaines gens ont encore trouvé le moyen d'augmenter la somme de mépris que nous garde le peuple ! — Les bornes de l'audace et de la calomnie ont été reculées aussi !.... A nous, jeunes hommes du peuple ! à nous donc la courageuse mission d'arracher tous ces masques, de découvrir toutes ces épaules, de fustiger tous ces lâches ! à nous, de jeter quelques gouttes d'absinthe dans la tasse qui éivre tant de plates célébrités !

Tu nous comprendras, peuple, parce que nous sommes peuple comme toi ! comme toi, nous appartenons à ce peuple de noirs ateliers et de chambres étroites ; à ce peuple qui mange peu quand il mange, à ce peuple qui travaille beaucoup pour gagner peu, à ce peuple qui traîne le boulet de la misère depuis sa naissance jusqu'à sa mort, toujours aux prises avec le besoin ; ne connaissant du gouvernement que ses papiers jaunes, ou ses garnisaires, ou l'huissier qui vend son lit de par le roi, ou ses gendarmes, ou ses commis de l'octroi..... Voilà notre peuple, à nous ! voilà le peuple que nous voulons défendre ! voilà le peuple qui nous verra toujours dans ses rangs !

CATÉCHISME DE L'ÉPICIER.

Dieu de Dieu ! né pour être homme
et devenir épicier !

Demande. Qu'est-ce qu'un *Épicier* ?

Réponse. C'est celui qui est baptisé, qui croit, professe et admire le *juste-milieu*.

D. Êtes-vous épicier ?

R. Oui, je suis épicier par la grace de M. *Chose*.

D. Pourquoi dites vous par la grace de M. *Chose* ?

R. Parce que c'est un don de M. *Chose* et le plus grand de tous les dons que d'être épicier.

D. Qu'elle est la marque de l'épicier ?

R. C'est le signe de la croix.... d'honneur !

D. Où apprend-t-on la morale de l'épicier ?

R. On l'apprend dans le *Moniteur*, dans les *Débats*, le *Figaro*, le *Courrier de Lyon*, etc., etc.

D. Où sont contenues les principales vérités que M. *Chose* a révélées aux épiciers ?

R. Dans un ouvrage *bâclé* par ses *apôtres*.

D. Q'entendez-vous par des *apôtres* ?

R. j'entends des *maîtres épiciers*.

D. Qui vous a créé et mis au monde ?

R. C'est M. *Chose* qui m'a créé et mis au monde.

D. Pourquoi M. *Chose* vous a-t-il créé et mis au monde ?

R. Pour le connaître, l'aimer, le servir, le garder, et par ce moyen obtenir le *Panthéon*.

D. Qu'est-ce que M. *Chose* ?

R. C'est le très haut, très puissant et très excellent inventeur du *juste-milieu*.

D. Faites connaître plus en particulier ce que c'est que M. *Chose*.

R. M. *Chose* est un esprit infini, incompréhensible ; qui a un corps, une figure, des favoris, un toupet, et qui pourtant ne peut tomber sous nos sens.

D. Y a-t-il plusieurs M. *Chose* ?

R. Non, il n'y a et il ne peut y avoir qu'un seul M. *Chose*.

D. Comment M. *Chose* a-t-il été conçu ?

R. On n'en sait rien, mais son père naquit dans une écurie.

D. Pourquoi M. *Chose* a-t-il été conçu ?

R. Pour nous faire expier nos péchés.

D. Tous les bons épiciers iront-ils au *Panthéon* ?

R. Oui, tous les bons épiciers iront au *Panthéon*.

D. Est-ce assez que d'être épicier pour avoir une place au *Panthéon* ?

R. Non : il faut encore observer les commandemens de M. *Chose*.

D. Récitez ces commandemens.

R. Je suis ton très haut, très puissant et très excellent seigneur et maître.

1. Tu n'auras point d'autre très haut, très puissant et très excellent seigneur et maître que moi.

Tu m'aimeras de tout ton corps, de toute ton ame, de tout ton esprit, de toutes tes forces ; c'est le premier et le plus grand commandement. Voici le second

qui est semblable au premier. Tu ne feras aucune vilaine image qui me ressemble ; tu n'adoreras que moi, ne serviras que moi, tu ne paieras que moi, parce que toi, ton argent, ta boutique, tes enfans, ton bétail, ton âne, ta servante et ta femme, tout m'appartient.

2. Souviens-toi qu'il faut te divertir le jour de ma fête et mettre de gros lampions sur ta fenêtre.

3. Honore, estime, vénère les sergens, les gendarmes et les agens, si tu veux vivre longuement.

4. Tu ne patrouilleras qu'avec un fusil bien chargé, une baïonnette bien affilée et un sabre bien aiguisé. Tous les dimanches tu habilleras tes enfans en lancier ou en artilleur. Toi, tu seras *modeste* dans tes habillemens, excepté les jours de parade et de grande revue.

5. Tu dénonceras au schérif de ton quartier, tout ce qui n'est pas épicier.

6. Si tu es médecin et que tu ne dénonces pas, cent écus tu paieras.

7. Tu ne tueras point d'épicier, tu ne blesseras point d'épiciers, tu ne frapperas point d'épiciers, tu ne donneras point de scandale aux épiciers, mais tout ce qui n'est pas épicier, tu l'assomeras, tu le noieras ou le mitrailleras.

8. Tu ne retiendras point l'obole que tu dois chaque mois à ton très haut, très puissant et très excellent seigneur et maître, parce qu'autrement il ferait vendre à l'enchère jusqu'à ton dernier pantalon.

9. Tu ne parleras pas, tu n'agiras pas, tu ne penses pas et tu ne digéreras pas sans mon consentement.

10. Tu ne liras point de mauvais livres ni de mauvais journaux, tu ne regarderas point de caricatures (excepté celles de *Figaro*), tu ne chanteras point de chansons patriotiques ; mais tu déshonoreras la fille du peuple, tu tromperas ta femme, entretiendras des ribaudes, hanteras des mouchards et fuiras les bousin-gots.

Tu dois être content de l'état où je t'ai mis, parce qu'il faut souhaiter que ma volonté soit faite et non la tienne. Tu dois aussi souffrir avec patience la misère que je t'envoie, parce que j'aime beaucoup les malheureux.

Si tu observes dévotement, fidèlement, longuement, soigneusement, exactement, minutieusement et éternellement tous mes commandemens, je te promets toutes les promesses des promesses que je t'ai promises ; et je te promets encore de te promettre que je te promettrai mille autres promesses que je ne t'ai pas encore promises.

(La suite au prochain numéro.)

M. GARNIER-PAGÈS.

BANQUET POPULAIRE.

Au milieu des débats parlementaires qui depuis la révolution de juillet nous ont offert tant de déceptions douloureuses, quelques hommes se sont dessinés au milieu de la foule ; purs, indépendans, fidèles à leur mandat et à la cause de la France.

Les jongleurs ministériels dont la conduite ne fut

pour le pays qu'une longue et sanglante dérision, retournent à la chambre poursuivis par le retentissement des charivaris et des imprécations populaires. — Les hommes de tête et de cœur, demeurés interprètes des sympathies nationales, rentrent au bruit des acclamations et des témoignages universels de reconnaissance.

A chacun sa part. — Aux uns des cordons, des sinécures, des subventions secrètes. — Mais aux autres, gloire, indépendance, avenir!

M. Garnier-Pagès, par la vigueur de ses convictions et par son éloquence courageuse, s'est placé en tête de cette opposition jeune et ardente qui n'a jamais transigé avec les principes ni sacrifié les intérêts du pays à des intérêts de dynastie, minorité imperceptible d'abord, mais grossie de tous les hommes de bonne foi à qui la conduite du gouvernement et le coup d'état du 6 juin ont enfin ouvert les yeux. — Persécuté pour ses principes par le même pouvoir qui violait outrageusement la charte à Paris, M. Garnier-Pagès trouve en ce moment la récompense de sa conduite dans le suffrage de ses concitoyens, dans les sympathies patriotiques et généreuses qui retentissent partout sur son passage.

Un banquet est offert par les patriotes lyonnais au député populaire. — Ce banquet aura lieu dimanche prochain 30 septembre, au jardin de l'Elysée lyonnais, sous des tentes, la vaste salle de la Rotonde n'étant plus assez grande cette fois pour contenir tous les convives. — Un nombre immense de billets est déjà distribué. — L'empressement des citoyens, appartenant à toutes les classes de la population, à prendre part à cette manifestation éclatante et solennelle, témoignera à la France qu'il y a de l'écho chez nous pour toutes les grandes sympathies, et que l'enthousiasme sacré de la liberté n'est pas encore, grace au ciel, prêt à s'éteindre.

Des mesures sont prises pour qu'une réunion aussi nombreuse ne soit marquée par aucun désordre. — Ce concours immense de citoyens aura quelque chose de calme et d'imposant. — Nous oterons jusqu'au moindre prétexte à la malveillance et conserverons, au milieu de cette fête patriotique et fraternelle, l'attitude grande et austère qui convient à des hommes forts de leurs principes, et pénétrés de la conscience de leurs droits. — Si des provocations irritantes avaient lieu, qu'elles ne trouvent parmi nous d'autre accueil que l'indignation et le mépris!

ADJUDICATION AU RABAIS

POUR LA

FOURNITURE D'UNE ÉMEUTE.

Nous, etc., etc.

Considérant que des misérables patriotes ont conçu le projet infernal d'offrir un banquet à un *Monsieur* qu'ils appellent *Garnier-Pagès*, lequel *Monsieur* à l'insolence de prétendre que nous ne vivons pas sous le meilleur des gouvernemens possibles;

Considérant que ces misérables qui doivent, dit-on, être réunis au nombre de deux ou trois mille, sont

capables de pousser l'audace jusqu'au point de ne pas troubler l'ordre public;

Considérant qu'il est de toute nécessité que l'ordre public soit troublé;

Considérant qu'une légère émeute doit prouver jusqu'à l'évidence que les scélérats qui offrent ce banquet sont des anarchistes, des incendiaires, des buveurs de sang;

Considérant qu'une petite émeute peut nous valoir quelques avancements et des croix d'honneur.

Considérant d'autre part qu'il ne s'agit ici que d'une émeute sans importance, qui ne pourra dans aucun cas dégénérer en insurrection et que l'entrepreneur devra se borner à quelques yeux pochés et à quelques côtes enfoncées.

Considérant que sous un gouvernement à bon marché, où quelques pauvres millions sont à peine accordés à la police secrète, on doit apporter la plus stricte économie dans les dépenses, excepté cependant lorsqu'il s'agit de nos traitemens qui ne sauraient jamais être assez considérables, puisqu'il faut bien récompenser notre dévouement comme on a récompensé celui de M. Chose.

Considérant que d'après les devis qui nous ont été soumis par les *experts-émeutiers* de Paris, on peut confectionner pour mille francs une jolie petite émeute avec accompagnement de cris séditieux, de coups de pieds, de taloches, de coups de bâtons, de chapeaux enfoncés et d'habits déchirés.

Par toutes ces considérations nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}.

Dimanche prochain, 30 courant, à quatre heures moins un quart, il y aura émeute aux Brotteaux.

ART. 2.

La fourniture de cette émeute sera adjugée à l'entrepreneur qui se chargera de la confectionner au meilleur marché possible.

ART. 3.

L'émeute devra sortir de chez elle à trois heures et être rentrée au coucher du soleil.

ART. 4.

Samedi matin à huit heures précises, un concours aura lieu pour l'admission des émeutiers qui seront divisés en deux camps; les taloches et les talochés.

ART. 5.

Une répétition générale aura lieu dimanche à dix heures.

ART. 6.

Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'à vendredi soir au bureau du Courrier embourbé de Lyon.

N. B. On est prié d'affranchir.

Avis.

Les démarches nécessitées par le versement de notre cautionnement ne nous ont pas permis de nous occuper aujourd'hui des nouvelles de Paris, des départemens et de l'étranger, et surtout des nouvelles de localité auxquelles nous donnerons désormais place dans nos colonnes.

Lyon.

La commission du banquet préparé pour M. Garnier-Pagès, nous invite à publier la note suivante :

« La commission spécialement chargée de l'examen et de la classification des toasts qui seront portés au banquet offert le 30 de ce mois à M. Garnier-Pagès, prévient MM. les souscripteurs que les toasts devront être remis cachetés et signés aux bureaux du *Précurseur* et de la *Glançuse*, et porter l'adresse du signataire et le n° de la série de son billet. Ils ne seront reçus que jusqu'à vendredi prochain à 4 heures du soir ; tout ce qui n'aurait pas été écrit ne pourra pas être prononcé ».

GRAND-THÉÂTRE.

Premiers débuts, dans la comédie, de M^{lle} Mathis, jeune première ; de M. Jules Dubo, deuxième amoureux ; de M. Léon Pommier, deuxième comique ; et dans l'opéra, de M^{lle} Alceste, deuxième chanteuse ; de M. Cœuriot, ténor ; Baptiste, basse-taille comique ; de Serda, basse-taille ; et de Dabadie.

C'est dimanche que notre Grand-Théâtre a enfin r'ouvert ses portes à l'impatience de la foule, et c'est aujourd'hui que notre tâche se montre à nous, grande et difficile. Défendons-nous donc de tout souvenir, de toute prévention. Faisons la part des efforts de tous, directeur et artistes. Songeons aux nombreux obstacles que M. Boucher a dû rencontrer pour improviser en quinze jours une troupe digne de l'importance de notre cité, à une époque où les bons artistes sont presque tous engagés. N'oublions pas aussi à travers tant de débutants, toutes les difficultés des débuts. Chaque acteur n'est-il pas désireux de se montrer dans de beaux rôles, et comment concilier tant de justes prétentions, tant de légitime amour-propre ? Nous serons donc lents à prononcer notre jugement. Mais tout disposés que nous sommes à encourager de nos éloges et de nos conseils le talent qui promet, nous serons sans pitié pour la stérile médiocrité, dès qu'elle nous sera bien constatée, et nous croirons en cela servir à la fois les intérêts de l'administration et les plaisirs du public.

Tout le monde connaît VALÉRIE, cataracte en trois actes, dont l'opération est le dénouement, mauvaise comédie de Scribe, sentimentale jusqu'à la monotonie, dénuée de toute vérité dans les mœurs et de toute situation dramatique. Cet ouvrage ne vit que de l'intérêt répandu sur l'héroïne, et c'est à ce seul intérêt qu'il a dû de si nombreuses représentations. Valérie est la pièce d'affection de toutes les débutantes, car elles y sont presque toutes bien. Le rôle les soutient. Ce n'est donc pas dans Valérie que nous asseoirons notre opinion sur M^{lle} Mathis. Elle porte avec elle un excellent passeport ; sa figure est jeune et jolie ; il y a de la grace dans sa personne, quelque chose de flatteur dans son organe, et de l'intelligence dans sa manière de dire. Plus maîtresse de ses moyens, elle nuancera mieux son débit, et fera ressortir davantage les mots à effet de son rôle. En attendant nous lui conseillerons d'étudier le diapason de la salle. Jules Dubo est un bel amoureux, mais bien novice encore. Est-ce timidité, est-ce faiblesse ? Attendons. Un rôle plus important que le vieux Ambroise nous révélera peut-être le comique de Léon Pommier. Espérons.

Les ouvertures de ZAMPA et de ROBIN DES BOIS nous ont prouvé, par la vigueur, la précision et le suave de l'exécution, que M. Pépin était encore à son poste et que l'orchestre n'avait rien perdu de son ancienne réputation.... Bravo !... Nos choristes se sont montrés dignes de leur habile maître ; les chœurs de ROBIN DES BOIS sont pourtant hérissés de difficultés. Honneur à M. Pépin !...

A la musique infernale, sublime et mélodieuse de Weber, sont venus parfois se mêler de discordans accords. Cœuriot a été en but à des sifflets. Cet artiste n'a pas dans la voix toute la flexibilité et le moelleux qu'on aurait droit d'attendre d'un ténor. Ses notes hautes sont pénibles. Qu'il se tienne en garde contre cette fréquence de gestes saccadés qui dépare son jeu. A cette heure nous est-il permis d'être sévère ? Lecomte d'ailleurs ne partage-t-il pas avec Cœuriot le fardeau de l'emploi ? M^{lle} Alceste a de la voix ; son chant a de l'étendue ; intimidée et égarée un instant, elle a repris ses avantages, grâce à l'adresse de M. Pépin. BAPTISTE a de belles cordes hautes. A ses qualités de chanteur, il joint les qualités non moins importantes de comédien. Il a de la verve et occupe de la scène. C'est avec SERDA une excellente acquisition. Un opiniâtre et injuste sifflet a valu à M^{lle} Pépin d'unanimes applaudissemens à plusieurs reprises.

On a encore revu avec grand plaisir André, notre bon comique, et Gagnon, artiste bien placé partout.

M^{lle} Matis a fait mardi sa seconde apparition dans les RIVAUX d'ETEMES, pièce spirituelle et fausse où tout le monde parle le même langage ; M^{lle} Matis y a montré de l'aisance, du bon ton et de la grâce dans son dire. Elle peut désormais se regarder comme agréée à notre théâtre. M. Dubo ne nous a rien appris de nouveau sur son compte.

LA PIE VOLEUSE, à travers ses brillantes richesses musicales, nous a fait entendre deux excellentes voix. Serda est une basse-taille de premier ordre. Il nous a déployé toute la puissance de son instrument. Les notes basses sortent de son gosier, larges, pures et sonores. Il a justifié par son chant, la réputation qui l'avait devancé ici. Dabadie est une ancienne connaissance que le public a applaudi à son entrée. Le temps et l'étude n'ont fait qu'ajouter à son jeu et à sa voix ! Ces deux artistes sont une bonne fortune pour notre opéra. M^{lle} Alceste, en attaquant les rôles de premières chanteuses, pourra faire marcher le répertoire, s'est élevée à la hauteur de sa tâche. Elle n'y a recueilli que des suffrages, et la manière dont elle a chanté le rôle si difficile de NINETTE, les a légitimés. Cœuriot a rencontré encore de l'opposition. M^{lle} Pépin s'est vue l'objet du même sifflet et des mêmes sympathies de la part du public.

MM. Serda, Dabadie, Baptiste et M^{lle} Alceste, sont dès ce jour adoptés. Nous souhaitons le même bonheur à leurs camarades.

L. B.

Le prix des insertions est de 25 cent. la ligne.



Annonces.

A VENDRE.

(1) Pour entrer de suite en jouissance avec les récoltes pendantes, dimanche prochain, 30 septembre, un beau DOMAINE, de la contenance de soixante et dix bichérées, d'un seul tènement et de première qualité de fonds.

Une MAISON bourgeoise, dans un clos de vingt bichérées.

Une AUBERGE sur la route du Bourbonnais.

Le tout situé sur la commune de Charbonnières.

Cette vente aura lieu en un seul ou plusieurs lots, au gré des acquéreurs. S'adresser, avant le jour indiqué pour l'adjudication.

M. THONNERIE, grande rue Mercière, N 32 ;

A M. Tavernier, notaire, rue Bât-d'Argent.

A M. Coste, notaire à Dardilly.

Et tous les jours sur les lieux, dans la maison de maître, où la vente aura lieu le jour indiqué.

— On demande plusieurs jeunes gens, connaissant bien le français, pour apprentis imprimeurs, s'adresser à l'imprimerie de ce journal.

J. A. GRANIER, Gérant.